



**ACADÉMIE
DE BORDEAUX**

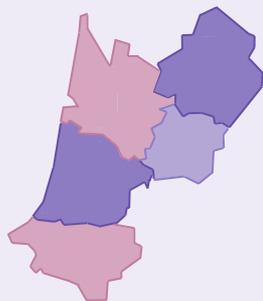
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Jurançon, le mercredi 2 février 2022,

Procès-Verbal du CAVL Exceptionnel Épreuves de Spécialités 2022 Mercredi 2 Février 2022 à 17h



ACADEMIE DE BORDEAUX



**ACADÉMIE DE
BORDEAUX**

5 Rue Joseph de
Carayon-Latour
33060 Bordeaux

SITE WEB

[https://www.ac-bordeaux
.fr/](https://www.ac-bordeaux.fr/)

**LE SECRÉTAIRE DE
SÉANCE**

Romain MINVIELLE

Élu CNVL/CAVL

*Titulaire LG-LGT-LPO 9
Lycée Louis Barthou - Pau
Classe de 1re*

CONTACTS

07.70.08.10.06

rominvielle@laposte.net

instagram : *romain_minvielle*

Présents :

➤ Rectorat de Bordeaux :

- **Madame BISAGNI-FAURE**, Rectrice de la Région Académique Nouvelle-Aquitaine, Rectrice de l'Académie de Bordeaux, Chancelière des Universités,
- **Monsieur FORESTIER**, Doyen du Collège des Inspecteurs d'Académie-Inspecteurs Pédagogiques Régionaux (IA-IPR), Référent Départemental de la Gironde,
- **Monsieur HARMEL**, Directeur des Examens et Concours,
- **Monsieur MAS**, Conseiller Technique-Établissement Vie Scolaire (CT-EVS), Coordonnateur du Carré Régalien, Délégué Académique à la Vie Lycéenne (DAVLC).

➤ Référents Départementaux à la Vie Lycéenne et Collégienne (RDVLC) - CPE :

- **Madame FAVREAU**, RDVLC de la Gironde,
- **Madame HÉRY**, RDVLC des Landes,
- **Madame GARACH**, RDVLC du Lot-et-Garonne,
- **Madame LONLAS**, RDVLC des Pyrénées-Atlantiques,
- **Monsieur HENRY**, RDVLC de la Dordogne.

➤ Personnels de Direction :

- **Madame CASSAGNEAU**, Proviseure de LP,
- **Monsieur BURGUIÈRE**, Proviseur de LGT,
- **Monsieur GUILBAULT**, Proviseur de LGT.

➤ Élus CAVL :

- **Madame Amandine BRIOLAIS**,
- **Madame Rosalie VIGNES**,
- **Monsieur Tancrède TEMPLIER-BOURDA**,
- **Madame Lilou DA SILVA**,
- **Madame Florentine KING (invitée CAVL)**,
- **Madame Manon CLERGEOT (invitée CVL)**,
- **Madame, Monsieur** du Lycée MAGENDIE (invités CVL),
- **Monsieur Mourad NEUILLÉ**,
- **Monsieur Adrien GAGNE**,
- **Monsieur Macéo DUBOIS**.

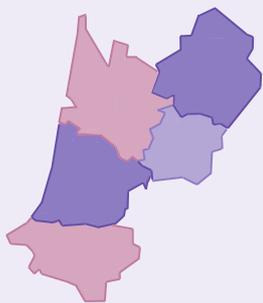
➤ Élu CNVL/CAVL :

- **Monsieur Romain MINVIELLE**, Secrétaire de Séance.

La séance est ouverte à 17h13 par **Madame BISAGNI-FAURE**.

Elle se tient en visioconférence, via l'application Zoom.





NOTES :

Madame BISAGNI-FAURE introduit la réunion sur proposition de Monsieur MAS. Elle adresse ses remerciements à Monsieur FORESTIER et Monsieur HARMEL pour leur participation, ainsi que Monsieur MAS, les Référents Départementaux à la Vie Lycéenne et Collégienne, et enfin les élus CAVL et CNVL. C'est l'occasion de souligner la disponibilité ici et en continu de tous les acteurs, par l'intermédiaire de Monsieur MAS.

Elle tient aussi à souligner les échanges qui se sont tenus en amont des annonces ce Vendredi 28 Janvier de Monsieur Le Ministre, et le travail des élus au CNVL dont la qualité est à noter, pour avoir su porter les tendances majoritaires, mais aussi un avis nuancé.

Monsieur MAS se joint à ces remerciements, insistant lui aussi sur la disponibilité des tous les acteurs. Il poursuit avec l'explication du déroulement de la visioconférence, proposant à Monsieur HARMEL de faire un rappel des principales annonces.

Monsieur HARMEL, évoquant le niveau d'information des élèves sur ces annonces tout à fait satisfaisant, propose de passer directement aux questions, et demande l'avis lycéen. Il précise que les questions auxquelles il ne saurait répondre par manque d'éléments seront transmises au Bureau du Baccalauréat du Ministère, avec qui son service est en liaison au quotidien.

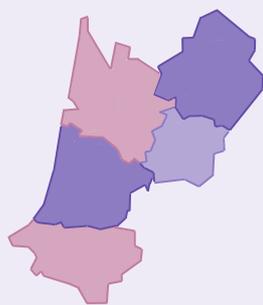
Monsieur Romain MINVIELLE tout d'abord se joint aux remerciements, et croit en ces temps d'échanges, comme il aime en demander, pour plus de pédagogie et de clarté, tant avant et après les annonces, permettant de diffuser avec précision les informations localement.

Il se dit pour sa part assez informé pour passer directement aux questions du fait de ses lectures de documents, mais ne souhaite que son avis devienne celui du groupe.

Madame Florentine KING demande quant à elle s'il ne serait pas possible de rappeler les annonces.

Monsieur HARMEL répond favorablement et détaille :

- Report des épreuves écrites d'Enseignement De Spécialités (ci-après notés EDS), initialement prévues les Lundi 14, Mardi 15 et Mercredi 16 Mars, se tiendront selon les mêmes horaires (la plupart des épreuves annoncées pour 14h) les Mercredi 11, Jeudi 12 et Vendredi 13 Mai selon les mêmes horaires.
- Les épreuves pratiques ou orales d'EDS (à l'image de ce qui est prévu pour les TP de Physique-Chimie & SVT, les Oraux de LLCER, l'EPS ou encore les épreuves pratiques de STHR) auront bien lieu, pas immédiatement après les épreuves écrites d'EDS, mais échelonnées jusqu'au 2 ou 3 Juin environ. La semaine du 16 au 20 Mai sera en effet consacrée dans les établissements de l'enseignement supérieur, banalisée dans ce but. Ce sera très vraisemblablement dès la semaine qui suit.
- Rappel que les élèves seront tous convoqués dans leur établissement, la plupart à 14h.
- Adaptation des sujets : pas de dédoublements de sujet à proprement parler. Il n'y aura qu'un seul sujet, pas deux sur une seule épreuve d'EDS, mais il est possible de n'avoir à traiter que trois questions au lieu de cinq. Durant tout le mois de Février, les DEC, IGEN et IA-IPR de France seront mobilisés pour réfléchir aux possibilités pour ces sujets aménagés, afin que chacun puisse être au point sur tous les éléments à savoir.
- ParcoursSup : les dates de remontées des données, notes et documents, restent inchangées. Les notes de contrôle continu remonteront de manière brute, sans traitement particulier (pas d'harmonisation).
- Bac de français : Le nombre minimal de textes est revu à la baisse : au nombre de 9 au lieu de 12 en voie technologique, et 16 au lieu de 20 en voie générale.
- Attestation de Langues Vivantes : Il ne s'agit pas à proprement parler d'un examen, puisqu'elle ne conditionne pas l'obtention du baccalauréat, mais il n'en demeure



NOTES :

pas moins que c'est un passage qui sera obligatoire en 2023, un contrôle d'évaluation en classe. Du fait des absences des élèves, des professeurs et de la situation sanitaire, il n'y aura pas d'attestations de langues cette année.

- **EPS** : La note au titre de l'EPS est un contrôle en cours de formation, avec trois évaluations au cours de l'année par les professeurs d'EPS des élèves. Le nombre est réduit à deux.

Madame Florentine KING demande ce qu'il en est pour les baccalauréats professionnels, qui n'ont pas encore été évoqués.

Monsieur HARMEL acquiesce et s'apprête à compléter. Il y aura un certain nombre d'adaptations pour les lycées professionnels. Il n'y a pas eu l'esprit des annonces, pas de mesure d'ordre réglementaire. Cependant, aucun lycéen ne sera empêché de passer des épreuves (BEP, CAP...) à cause du nombre de Période de Formation en Milieu Professionnel (PFMP). Le nombre de semaines obligatoires sera réduit, mais on ignore encore combien. C'est ce qui s'était déjà fait l'an passé. Il rappelle par ailleurs la possibilité lorsque les élèves ne trouvent pas de "stage", de compenser par une PFMP en interne, en lien avec les équipes pédagogiques et la direction des établissements.

Madame CASSAGNEAU confirme, précisant que ceci pourra se faire, sous réserve de l'accord des corps d'inspection préalable.

Monsieur MAS demande si ce sont bien les moyennes des trois trimestres de Première et des deux premiers trimestres de Terminale qui remonteront dans le dossier ParcoursSup des élèves.

Monsieur HARMEL confirme, et ajoute que ces éléments auraient quoi qu'il arrive intégré le dossier des élèves sur la plateforme, même avec les notes des épreuves d'EDS.

Monsieur MAS demande des précisions quant à la mention "minimal" évoquée précédemment, pour les textes du Baccalauréat de Français en Première. Est-il donc possible qu'il y ait des variations localement ou un rehaussement du nombre de textes en fonction de l'évolution du contexte sanitaire, ou de la volonté de l'enseignant ?

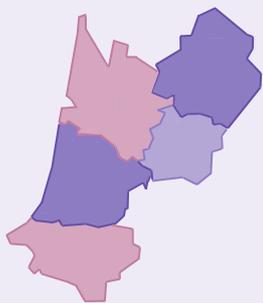
Monsieur HARMEL répond que "non", c'est une mesure nationale, elle s'applique donc à tous et sur tout le territoire, quels que soient les professeurs.

Monsieur Romain MINVIELLE pose trois questions. La première relative aux OIB, puisque les élèves de ces sections l'avaient interpellé sur leur calendrier prévoyant déjà des épreuves à cette période : auront-ils d'autres décalages ? La deuxième concerne les textes enlevés en français, sait-on précisément lesquels, en plus du fait qu'ils proviennent de tous les objets d'étude ?

Enfin, il précise qu'il a pu poser plusieurs questions à Monsieur Le Ministre, y compris pour les élèves français de l'étranger (AEFE), dépendant de l'Académie de Bordeaux : sont-ils concernés ? La réponse a été oui, avec quelques aménagements selon le contexte local à la marge.

Monsieur HARMEL confirme l'information pour les élèves de l'AEFE. Relativement au Baccalauréat de Français, aucune information sur les textes précis qui seront enlevés, la question sera remontée au niveau national, l'annonce devant se faire prochainement. Au-delà de ces annonces, rien n'est pour l'instant en discussion : aucune annonce pour les OIB, le Grand Oral, la philosophie...

Monsieur Macéo DUBOIS demande si un enseignant qui avait prévu d'étudier les 20 textes du Baccalauréat de Français, donc plus de 16 textes, l'élève pourra être interrogé sur plus de 16 textes.



NOTES :

Monsieur HARMEL réaffirme le caractère national de la mesure d'aménagement du Baccalauréat de français, donc les 16 textes sera le nombre appliqué partout.

Madame Rosalie VIGNES questionne à propos de ParcoursSup, sur l'éventuelle harmonisation des notes de contrôle continu pour les EDS.

Monsieur HARMEL répond qu'à sa connaissance, pour l'instant aucune harmonisation n'est prévue pour ces notes, elles seront telles que communiquées par les établissements, dans l'état actuel. Il est rappelé que des harmonisations ont lieu grâce aux projets d'évaluation des établissements, et pour les 40% de contrôle continu.

Monsieur Romain MINVIELLE confirme la présentation devant les Conseils d'Administration des établissements des Projets d'Évaluation, mais des consignes ont-elles été données par les IA-IPR ou IGEN pour des consignes d'harmonisation inter-établissement. En effet, il y a des disparités en interne, mais d'un bout à l'autre de la rue, il peut aussi y avoir des disparités entre deux lycées.

Monsieur FORESTIER et Monsieur HARMEL répondent que "non", il n'y a pas d'harmonisation entre les EPLE, alors que c'est le cas en interne dans les établissements. C'est aussi le cas pour les 40% de la note du Baccalauréat en contrôle continu.

Madame BISAGNI-FAURE questionne à propos du coronavirus, qui pourrait imposer un isolement à des élèves au moment des épreuves d'EDS. Un rattrapage est-il encore prévu, puisqu'elle l'avait entendu y compris avec Monsieur Le Ministre, en juin ou bien est-ce modifié ?

Monsieur HARMEL répond qu'effectivement, des rattrapages pour les absents aux épreuves d'EDS étaient prévus dans la première dizaine de jours du mois de juin. Néanmoins, cela est susceptible de changer avec ce nouveau calendrier. En effet, les épreuves pratiques et orales d'EDS prévues pour durer jusqu'aux premiers jours de juin, la question de la pertinence du maintien de rattrapage se pose.

Rien de nouveau officiellement, la décision finale sera probablement prise par Monsieur Le Ministre ou Monsieur Le DGESCO. Il est à noter que ces épreuves d'EDS, à l'image de la Philosophie, ou encore du Grand-Oral, pourront se rattraper aussi à coup sûr au moment de la session de Septembre.

Les élus CVL du Lycée Magendie interroge quant à l'aménagement du Baccalauréat de français, demandant s'il y aura aussi comme l'an passé un dédoublement pour les sujets de l'épreuve du Juin.

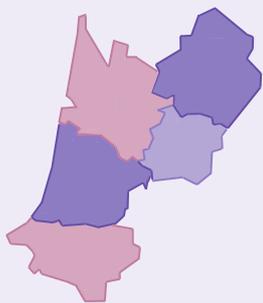
Monsieur HARMEL répond par la négative, à ce jour, aucun aménagement du genre n'est prévu, et il en va de même pour l'épreuve de philosophie en Juin.

Madame Florentine KING questionne sur les Langues Vivantes, et la possibilité dans la voie professionnelle de passer une épreuve dans une autre langue.

Monsieur HARMEL demande des précisions, s'il s'agit des double-diplômes.

Madame CASSAGNEAU répond également qu'il semble être impossible de passer une épreuve dans une autre langue que celles suivies dans le cadre d'un enseignement au lycée.

Monsieur HARMEL poursuit en ce qui concerne les élèves en BTS, toujours sur le sujet des Langues Vivantes. En effet, l'obtention du diplôme est conditionnée par la réussite de cette certification en Anglais : elle est maintenue à l'heure actuelle. Attente d'informations complémentaires éventuelles de la DGESIP (Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle).



NOTES :

Monsieur Romain MINVIELLE interroge sur le sujet de ParcoursSup, pour savoir si ce seront les notes de contrôle continu de 1re et Terminale en EDS qui compteront pour les élèves en réorientation après une première année dans le Supérieur, en 2023, ou bien les notes EDS passés en Mai 2022.

Monsieur HARMEL note la question, et la fera remonter aux services ministériels n'ayant pas d'éléments de réponse sur ce point précis.

Monsieur Romain MINVIELLE demande confirmation quant à la tenue des Concours Généraux (calendrier, programmes, lieux), confirmation apportée par **Monsieur HARMEL**.

Madame LONLAS demande ensuite la procédure prévue si les élèves manquent les épreuves d'EDS mais aussi les entretiens pour le post-bac.

Monsieur HARMEL rappelle les questionnements sur la tenue des épreuves de juin, et la session de septembre.

Monsieur MAS complète en disant à Monsieur HARMEL qu'il avait dans ses documents du DNVLC (Délégué National à la Vie Lycéenne et Collégienne) les dates des 7-8-9 Juin, pour les rattrapages des "absents covid", rien n'est arrêté rappelle **Monsieur HARMEL**, qui avait des dates de quelques jours antérieures quant à lui.

Monsieur Romain MINVIELLE enchaîne en demandant si les consignes de bienveillance dans les corrections, mises en place l'année passée pour le Baccalauréat, seront toujours en place cette année.

Monsieur FORESTIER répond qu'à l'heure actuelle, aucune consigne n'a été donnée.

Monsieur MAS pose la question du sentiment des professeurs et de l'accueil de la mesure de questions dans les sujets dont certaines seulement, au choix, sont à traiter.

Monsieur FORESTIER répond que pour l'instant, il n'y a pas eu de remarque particulière de la part des professeurs. Il s'agira cependant à coup sûr d'une charge de travail plus importante pour les commissions d'entente se réunissant après les épreuves avec les enseignants.

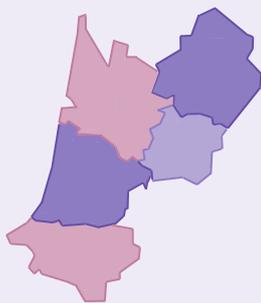
Madame HÉRY soulève la problématique des absences longues et répétées de professeurs, des élèves s'étant retrouvés avec un mois sans spécialité dans une discipline. Malgré l'arrivée progressive de remplaçants ces derniers jours, le retard reste présent. C'est le cas par exemple en philosophie dans une situation dont elle est proche.

Monsieur FORESTIER entend la remarque, et indique qu'à l'heure actuelle, aucun aménagement n'est prévu pour l'épreuve de philosophie du mois de juin.

Monsieur HARMEL confirme, ce n'est pas à l'ordre du jour dans les Directions aux Examens et Concours, parmi les Doyens ou à la DGESCO pour le moment, puisque même s'il est allé au-delà, Monsieur Le Ministre devait d'abord trancher sur les épreuves de spécialités pour cette période.

Monsieur GUILBAULT remercie les élèves pour la pertinence de leurs questions, ainsi que Monsieur HARMEL, Monsieur FORESTIER et plus généralement le travail des équipes du Rectorat. Ces échanges lui seront précieux pour le Conseil d'Administration de son EPLE à venir, pour répondre aux questions des Parents d'Élèves.

Monsieur MAS le remercie également, c'était le but de la réunion.



NOTES :

Monsieur Macéo DUBOIS relève la problématique de l'EPS pour les modalités de l'évaluation en voie professionnelle, demandant s'il y avait d'autres aménagements prévus.

Monsieur HARMEL répond qu'aucune autre modalité d'adaptation a pour l'heure été annoncée.

Monsieur MAS conclut la réunion après dernière demande de questions éventuelles. Il insiste sur le fait qu'il ne faut pas hésiter à faire remonter des questions en continu via les RDVLC ou lui-même, DAVLC. Remerciements à Monsieur HARMEL, Monsieur FORESTIER, Madame et Messieurs Les Provisseurs présents ainsi que les RDVLC et élèves. A noter qu'a lieu le lendemain une réunion avec les CVL de l'Académie, espérant passer à nouveau le cap des 150 CVL connectés comme la fois précédente, la semaine passée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h24.

Romain MINVIELLE, élu CNVL,
Secrétaire de séance.

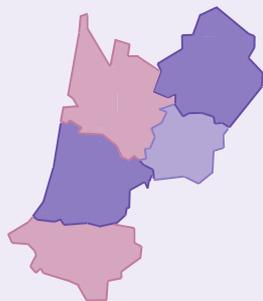


ACADÉMIE
DE BORDEAUX

Liberté
Égalité
Fraternité



ACADEMIE DE BORDEAUX



ACADÉMIE DE
BORDEAUX

5 Rue Joseph de
Carayon-Latour
33060 Bordeaux

SITE WEB

<https://www.ac-bordeaux.fr/>

LE SECRÉTAIRE DE
SÉANCE

Romain MINVIELLE

Élu CNVL/CAVL

Titulaire LG-LGT-LPO 9

Lycée Louis Barthou - Pau

Classe de 1re

CONTACTS

07.70.08.10.06

rominvielle@laposte.net

instagram : [romain_minvielle](#)

Compte-Rendu de la Réunion CAVL-CVL Épreuves de Spécialités 2022 Jeudi 3 Février 2022 à 20h

Présents :

- **Rectorat de Bordeaux :**
 - **Monsieur MAS**, Conseiller Technique-Établissement Vie Scolaire (CT-EVS), Coordonnateur du Carré Régalien, Délégué Académique à la Vie Lycéenne (DAVLC).
- **Référénts Départementaux à la Vie Lycéenne et Collégienne (RDVLC) - CPE :**
 - **Madame GARACH**, RDVLC du Lot-et-Garonne,
 - **Madame LONLAS**, RDVLC des Pyrénées-Atlantiques,
- **Élus CAVL :**
 - **Monsieur Tancrède TEMPLIER-BOURDA**,
 - **Madame Lilou DA SILVA**.
- **Élu CNVL/CAVL :**
 - **Monsieur Romain MINVIELLE**, Secrétaire de Séance.
- **Élus CVL :**
 - **Une soixantaine de CVL** présents à la visioconférence, à travers toute l'Académie de Bordeaux.

Monsieur MAS ouvre la séance à 20h08.

Elle se tient en visioconférence sur l'application Zoom.

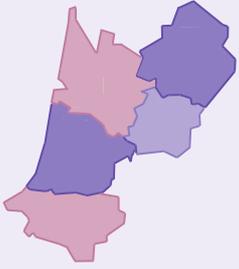
Il commence par remercier chacun et chacune pour sa présence, en introduisant les protagonistes de l'événement (RDVLC, élus CAVL et élu CNVL). Il fait également un rapide rappel de la chronologie des événements, depuis la préparation du rendez-vous, par les élus lycéens, avec Monsieur Le Ministre, et ses annonces du Vendredi 28 Janvier 2022. Il demande enfin, si les élèves souhaitent un rapide récapitulatif des annonces, la réponse est favorable.

Monsieur Romain MINVIELLE se joint aux remerciements à destination des CVL pour leur présence, et se lance dans un récapitulatif des échanges et annonces de la réunion de la veille (cf. procès-verbal ci-dessus). Il répondra, avec **Monsieur MAS**, **Madame GARACH** et **Madame LONLAS** aux questions lycéennes ensuite.

S'en suivent des questions de CVL durant plus d'une heure, souvent des demandes d'explications des mesures annoncées, et des points nouveaux soulevés :

- **Une élève** demande comment il est possible de connaître le niveau de langue d'un élève s'il n'a pas passé sa certification pour l'enseignement supérieur. La réponse de **Monsieur MAS** et **Monsieur Romain MINVIELLE** est en lien avec le





NOTES :

- cours de l'année, puisque les professeurs connaissent le niveau des élèves, dans le cadre du CELCR.
- La question est posée de l'organisation des deux jours de révisions, et de leurs modalités d'organisation. Il est répondu que la directive est nationale, s'appliquera donc partout. Il n'y aura probablement pas deux fois 8h de révisions intensives des spécialités, mais probablement deux fois deux heures, avec du temps de révisions entre élèves aussi ainsi, après des cours avec les professeurs. Il faudra aussi voir avec les possibilités de déclinaisons locales.
 - La problématique des épreuves de SELO (Section Européenne de Langue Orientale), aménagements ? A l'heure actuelle, ce n'est pas le cas, de même que pour les OIB, cursus binationaux et autres concours.
 - Des précisions sont demandées sur les modalités de rattrapage pour les élèves positifs au moment des épreuves, la même réponse est faite que dans la visioconférence de la veille : pas de certitude encore pour le maintien d'un rattrapage en juin, du fait des calendriers des épreuves pratiques d'EDS ; maintien de la sessions de rattrapages pour "cas de force majeure" en Septembre.
 - Question lycéenne pour la réinstauration du Groupe CAVL-CVL pour une meilleure communication. Une commission est en place au CAVL, pour relancer cela au plus vite, et maintenir ces visioconférences régulièrement dans l'année pour évoquer les questions d'actualité.
 - Questionnement sur les programmes des EDS. Il sera le même que si cela s'était déroulé en mars, le même en mai, et le même aux rattrapages.
 - Relativement à l'harmonisation, réunion des commissions spécifiques ? Pas pour les moyennes de l'année et de la Première en EDS, mais oui pour le contrôle continu. Présence du Projet d'Évaluation en interne à l'établissement, mais rien de prévu au niveau académique.
 - Des conflits sur ParcoursSup, que l'établissement soit en trimestres ou en semestres ? La question a été posée au DAVLC par Monsieur Romain MINVIELLE, qui la remontera aux services du Rectorat.
 - Problématique du décrochage scolaire, du fait des nombreuses absences, et du mal-être qui s'installe, en plus du stress chez les lycéens. **Madame GARACH** évoque la capacité d'action des Délégués de Classe pour des signalements et un oeil attentif, aussi pour faire vivre la classe, et les capacités d'action du GPDS (Groupe de Prévention du Décrochage Scolaire) dans les établissements scolaires, évoqué aussi par **Madame LONLAS**. **Monsieur Romain MINVIELLE** enchaîne et rejoint ces paroles, avec les initiatives locales, comme dans son lycée avec la permanence de professionnels de santé mentale de l'hôpital, ou les actions du CESC. **Monsieur MAS** conclut en évoquant le Comité sur la Santé Mentale au Rectorat, avec Infirmiers et ARS par exemple, qui va avoir prochainement une portée académique.
 - Questionnement relatif au Grand-Oral, et à la possibilité d'avoir accès à un support. Madame LONLAS répond que cela avait été possible l'an passé, pour les spécialités scientifiques par exemple, pas de raison que ce ne soit pas le cas cette année.
 - Concernant les centres d'examens, seront-ils ceux du lycée d'affectation pour l'année ? Tout dépendra de la taille de l'établissement.
 - Les professeurs examinateurs du Grand Oral seront-ils spécialisés, contrairement à l'an passé ? **Monsieur MAS** indique que ces problématiques de l'an passé avaient été remontées, et cette année devrait normalement mettre en place plus de cohérence sur le sujet. **Madame LONLAS** et **Madame GARACH** évoquent aussi les retours extrêmement positifs du Grand Oral de l'an passé, de la part des professeurs !

Monsieur MAS remercie chacun des participants pour la pertinence des questions posées, ainsi que pour la disponibilité des élus et RDVLC.

Les questions ayant toutes été évoquées, la séance est levée à 21h27.

Romain MINVIELLE, élu CNVL,
Secrétaire de séance.

